



**3<sup>ZA</sup> SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2024**  
**25 È 26 DI LUGLIU DI U 2024**

**3ÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2024**  
**25 ET 26 JUILLET 2024**

**N° 2024/E3/034**

**Question orale déposée par le groupe « Avanzemu »**

**UGHJETTU : SITUAZIONE DI U SISTEMA ELETTRICU CORSU - ESTATE 2024**

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse,

Messieurs les Présidents de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse et de l'Agence d'Urbanisme et Énergie de la Corse,

Chaque année, les Corses sont confrontés à la même problématique énergétique, qui les oblige à adopter des écogestes, pour faire face à la sollicitation excessive du réseau électrique. Celle-ci s'explique en partie par des flux touristiques importants.

Cette année, la conjoncture est d'autant plus difficile puisqu'un incident sur le réseau électrique SARCO et une grève des agents sur le site de Fos-Sur-Mer rendent l'alimentation du réseau moins évidente qu'à l'accoutumée.

Nous savons d'ores et déjà que les barrages situés sur le réseau hydroélectrique seront sollicités à leur capacité maximale ou quasi-maximale pour pallier ce déficit.

Eu égard à ces éléments, nous pouvons raisonnablement nous interroger sur d'éventuelles coupures d'électricité à venir, sachant que notre réseau est déjà fragile dans ses capacités habituelles, pour cette période de l'année.

Cette problématique, chaque année, refait surface et impacte directement notre population, puisqu'il est demandé d'effectuer des économies sur la consommation électrique des Corses, sous peine de coupures générales. Il est alors impérieux d'envisager, sur le long terme, cette thématique dans sa globalité, et assurer une stabilité énergétique pour la Corse, quelle que soit la saison.

En l'état, quels sont les risques réels de coupures de courant pour les administrés cet été, et quelles sont les actions d'anticipation déjà mises en place ou envisagées pour éviter ces éventuelles difficultés ?

Je vous remercie.